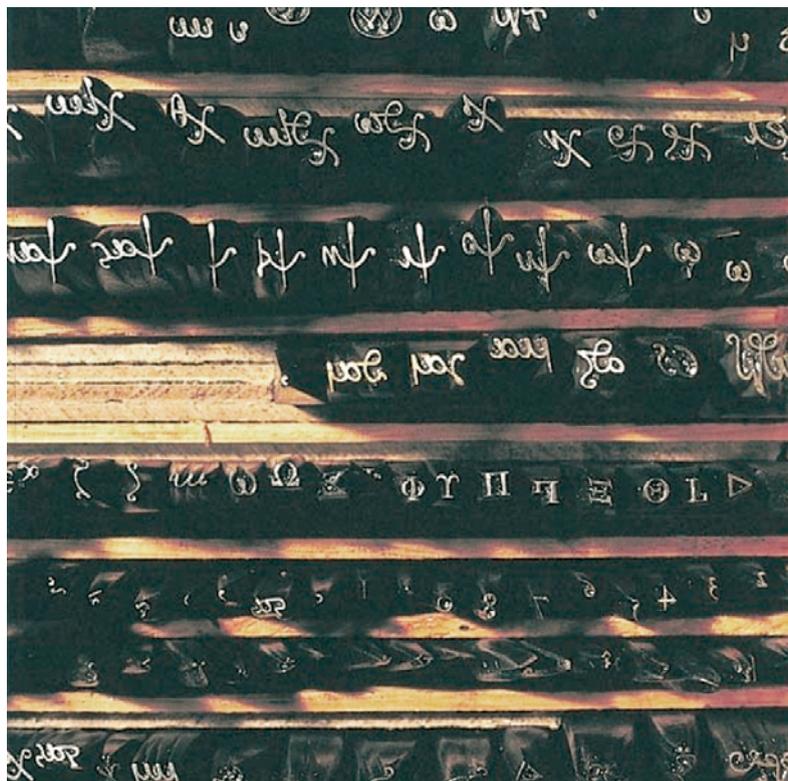


Pour la création d'un conservatoire vivant de l'imprimerie, de la typographie et de l'écrit

Si ce n'était l'urgence, on devrait se réjouir du démantèlement de l'Imprimerie nationale qui oblige à réfléchir à ce que sera la structure d'une organisation chargée du patrimoine typographique. Après avoir explicité certains principes devant mener à sa définition, nous proposons la création d'un Conservatoire dont nous donnons ici les grandes lignes. Quels qu'en soient les causes et les torts, les faits sont là : les locaux de l'Imprimerie Nationale situés rue de la Convention doivent disparaître, contenant et contenu, d'ici juin 2005. Mais nul ne sait bien en cette fin novembre 2004 ce qu'il va advenir des biens liés à ce qu'on appelle le patrimoine typographique. Par Jacques André, Directeur de recherche à l'IRISA de Rennes



Les grecs du Roi gravés en 1540-1550 par Claude Garamont. © É. de Chazournes

On imagine hélas aisément les scénarios catastrophes qui vont finir par se dérouler dans les mois à venir faute d'avoir, sinon un projet pérenne, du moins un lieu d'accueil unique : mise en cartons des quelque 35000 livres et stockage dans un lieu fermé (comme cela a été le cas de la bibliothèque des Arts Graphiques-Saint-Sulpice) ou, pire, répartition de ces ouvrages dans une, voire plusieurs autres, bibliothèques ; emballage des centaines de milliers de poinçons, bois et matrices et gardiennage dans une chambre gainée pour les protéger de l'humidité et à jamais du regard de l'homme et de leur usage (bien sûr on saura garder quelques très spectaculaires poinçons du grec ancien et des moules à arçon, voire, quelques burins et échoppes, pour des expositions) ; vente

ou don des presses, dont ils ne disposent pas, aux grands musées d'imprimerie ou de ceux d'histoire des techniques et mise en vente aux enchères ou mise à la casse de celles en double ou trop volumineuses ; mise à la retraite de la vingtaine de personnes restée dans ce sanctuaire. Ou alors un brusque besoin d'europanisme ventilerait tout ce matériel et ce beau monde dans les réserves des divers grands musées européens. De toute façon, on connaît les dégâts d'un déménagement.

La commission PATIN¹ s'est constituée fin juin 2004 pour attirer, par le biais d'une pétition, l'attention des pouvoirs publics sur l'urgence à sauver ce patrimoine de l'humanité. Mais aussi pour proposer, sinon une solution, du moins un esprit qui se trouve être assez différent de celui du projet de l'Imprimerie

nationale elle-même, que nous avons annoté avec son auteur Éric de Chazournes. Celui-ci paraît en effet trop orienté *moissons à l'ancienne* et trop lié à feu l'IN comme si ce patrimoine appartenait au Ministère des Finances. On comprend presque le manque d'enthousiasme des décideurs devant ce plan de sauvetage. Alors qu'on devrait dire : chic, voici l'occasion rêvée de créer ce qui manque (tant en France que dans le monde) et d'adapter à notre XXI^e siècle ce qu'ont pressenti Richelieu en 1640 en créant l'Imprimerie royale pour *multiplier les belles publications utiles, (...) à l'avancement des lettres*, ou l'abbé Grégoire² à la fin du XVIII^e siècle. C'est donc avec la certitude qu'un patrimoine n'a de sens que s'il est ouvert vers l'avenir que nous proposons ces quelques pistes.

La typographie, vecteur du savoir

Mais tout d'abord, précisons ce que nous entendons par le mot typographie auquel nous donnons un sens plus général que ce qui relève des seuls types (les caractères en plomb). Au départ, l'objet de l'imprimerie est certes de laisser une trace écrite sur une feuille et l'on connaît bien le processus poinçon-moule-type-composition-impression. Mais dès 1764, dans l'introduction de son *Manuel typographique*³, Fournier écrit : *En 1692, l'Académie des Sciences entreprit la description des Arts, dont la Typographie devoit être le premier, comme étant celui qui conserve tous les autres, ou encore La Typographie (...) est divisée en trois parties distinctes et essentielles, savoir, la Gravure, la Fonte et l'Impression. (...) il n'y a que celui qui réunit la science de ces trois parties que l'on puisse appeler un Typographe*, montrant par là l'importance de la typographie comme vecteur de la circulation et de la production du savoir. Aujourd'hui, l'imprimé se fait pratiquement sans plomb, mais si la typographie numérique relève d'autres techniques, l'esprit en est le même. Fournier ajouterait aujourd'hui un quatrième sens, lié à la langue (écrite donc) tant de façon linguistique que sémiologique, qui n'a plus rien à voir avec le support de l'écrit (que ce soit la plume, le plomb ou l'écran) mais qui conditionne celui-ci. Le *Lexique des règles typographiques en usage à l'Imprimerie nationale* traite en gros de cet aspect. Cette quatrième notion inclut celle de multilinguisme et il est intéressant de voir que le *Manuel* de Fournier (1764) et les *Caractères de l'Imprimerie nationale* (1990) procèdent du même souci de l'expression écrite dans des cultures différentes. Finalement, on appelle ici typographie la science du signe écrit avec ses connotations anthropologiques et linguistiques, techniques et esthétiques, qui ne peuvent se comprendre sans une profonde connaissance de l'histoire de chacune

Nous proposons donc la création d'un organisme, appelons-le le CITÉ, Conservatoire de l'Imprimerie, de la Typographie et de l'Écrit, en donnant au mot conservatoire, non seulement le sens de conserver, mais aussi celui d'enseigner comme pour le CNAM ou pour

le Conservatoire de musique. Nous verrons plus loin quels pourraient en être la structure juridique, les partenaires et le financement. Sa vocation est de promouvoir l'art et la technique de la typographie (au sens large défini plus haut) par quatre missions : la formation, la recherche, la conservation du patrimoine matériel et des savoir-faire et la diffusion de la culture artistique et technique. Le CITÉ doit donc se concevoir comme un espace à plusieurs dimensions.

Le projet PATIN et le CITÉ

La formation.

Elle s'opèrerait sous trois formes.

Tout d'abord, la formation longue aux Arts graphiques et à la typographie comme celle des diplômes de spécialisation de l'École Estienne basée sur un enseignement théorique et sur la pratique, nécessitant des salles de cours, une bibliothèque, avec des ateliers leurs outils, des contacts permanents avec des enseignants et des spécialistes. L'utilité de réunir les matériels et les personnels de l'IN et ceux de l'École Estienne est une évidence.

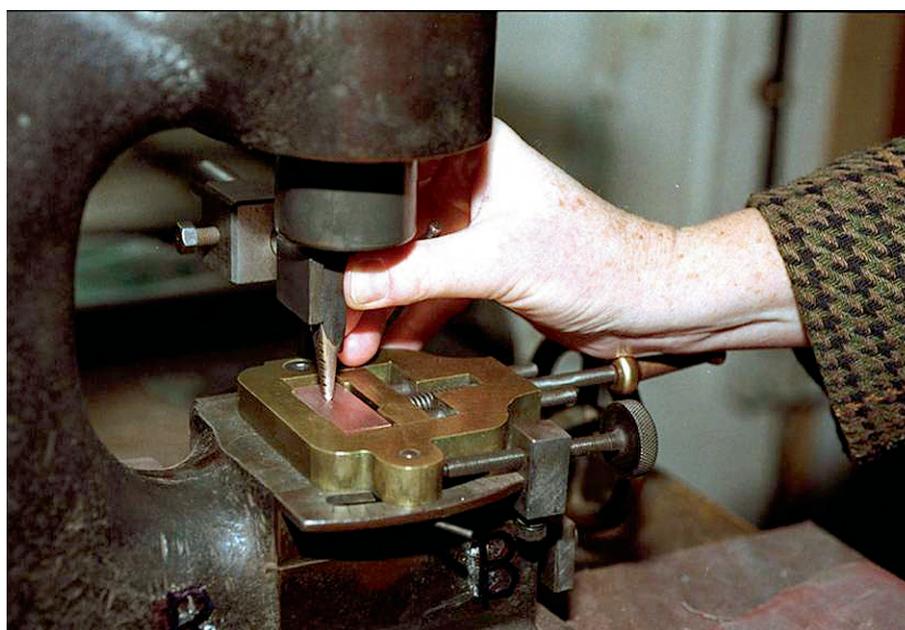
Ensuite, la formation permanente dont la finalité est bien de garantir le savoir-faire (formation de graveurs, mouleurs, compositeurs, spécialistes de Ludlow ou conducteurs de Heidelberg, etc.) et de promouvoir la

typographie. Ces formations seraient dispensées près de l'atelier du livre et du cabinet des poinçons, voire sur leurs matériels. Là encore une symbiose avec les formations du même type à Estienne serait utile.

Et enfin, la formation par la recherche. S'il est difficile de concevoir que CITÉ devienne une école doctorale, il est indispensable qu'il soit le lieu de recherches sur la typographie et de rencontres (séminaires, cycles de conférences...).... Ici encore, ceci peut se faire en réseau avec d'autres organismes comme l'Institut d'Histoire du Livre ou des organisations européennes.

L'ouverture au grand public du futur conservatoire

On peut imaginer un espace dédié à l'initiation du grand public, donnant sur quelques mètres carrés un panorama de ce qu'est la lettre, la typographie, le livre. Toutefois ceci relève de compétences plus pédagogiques et risquerait d'isoler le monde de la typographie. Il faudrait alors peut-être intégrer cet espace dans d'autres structures, comme le Palais de la découverte ou la Cité des sciences, la conception se faisant en relation avec les spécialistes de CITÉ. Mais il est important que le cahier des charges de l'organisation architecturale de CITÉ prévoit, comme



Frappe de la matrice. © E. de Chazournes



Haut de casse et Bas de casse. © É. de Chazournes

cela se fait dans des usines modernes, y compris des imprimeries, la possibilité de visites des ateliers.

Un lieu de recherche.

Le CITÉ, s'il veut évoluer, doit mener des recherches, et par là participer aux réseaux de recherches européennes, et accueillir des chercheurs d'autres équipes. Ces recherches peuvent bien sûr concerner l'histoire de la typographie et du livre, mais aussi le dessin de la lettre, la mise en page, la lisibilité (et la psychophysio-physiologie de la perception), l'ergonomie, l'écrit en général, voire toute la machinerie des fontes informatiques ou les didacticiels et simulateurs de machines, etc. Le fonds IN (bibliothèque, poinçons, etc.) ne demande qu'à s'ouvrir aux chercheurs.

Les ateliers de production.

C'est ici que le projet de CITÉ se distingue des établissements qui servent de référence (les écoles, conservatoires, musées, etc.). Les structures de production doivent répondre à une triple finalité : assurer concrètement la pérennité des métiers concernés, satisfaire la demande du marché et fournir des ressources propres. Six ateliers, intimement liés, d'où l'intérêt de les regrouper, sont au moins possibles :

- L'atelier de gravure dont le rôle est la restauration et l'entretien des poinçons de la collection IN et d'autres musées, mais aussi la création de nouveaux poinçons.

- Un atelier de production et vente de fontes numériques, pendant électronique de l'atelier de gravure, adaptation des fontes traditionnelles (les romains ou grecs du roi ou le gauthier) ou création modernes.

- La remise en état d'un atelier de fonderie : en effet les fontes des imprimeurs au plomb disparaissent peu à peu et il est alors de plus en plus difficile pour ces officines de se réassortir en caractères.

- La continuation de l'actuel atelier du livre et de l'estampe (ici on rejoint très nettement le projet de l'IN). Il doit pouvoir produire des imprimés dans la tradition de qualité du passé tout en se pliant aux règles de la concurrence.

- Une section édition, comme celle de la

Salamandre, avec les mêmes devoirs de concurrence que l'atelier du livre, vis-à-vis des éditeurs.

- Enfin tout ce matériel (des ateliers de fonderie, presses, etc.), finalement peu utilisé, devrait pouvoir être loué à des artisans ou artistes ayant prouvé leur connaissance et leur respect du matériel. On pourrait ainsi créer un lieu de vie et d'échanges.

La bibliothèque.

On imagine mal un tel conservatoire sans bibliothèque. Le fonds de l'IN comprend deux types d'ouvrages : 30 000 pour la collection historique (couvrant quatre siècles d'édition française) et environ 5 000 pour les ouvrages, plus ou moins récents, sur les Arts graphiques. Cette bibliothèque doit être aménagée, enrichie en continu et ouverte aux dotations de fonds privés ainsi qu'aux chercheurs en bibliologie, en histoire, en typographie, etc. Elle doit bien sûr être numérisée. Deux autres bibliothèques, appartenant à la Ville de Paris et spécialisées en Arts graphiques (celle de l'École Estienne, et le fonds Morin de l'ex-bibliothèque de Saint-Sulpice), devraient idéalement fusionner avec le fonds IN afin de réduire les coûts de fonctionnement et d'acquisition tout en augmentant les facilités d'usage des lecteurs et chercheurs.

La dimension muséographique.

Un musée de la typographie au sens large est un défi qui ne peut que passionner les experts en muséographie, du fait



Outil du typographe : le composteur. © É. de Chazournes

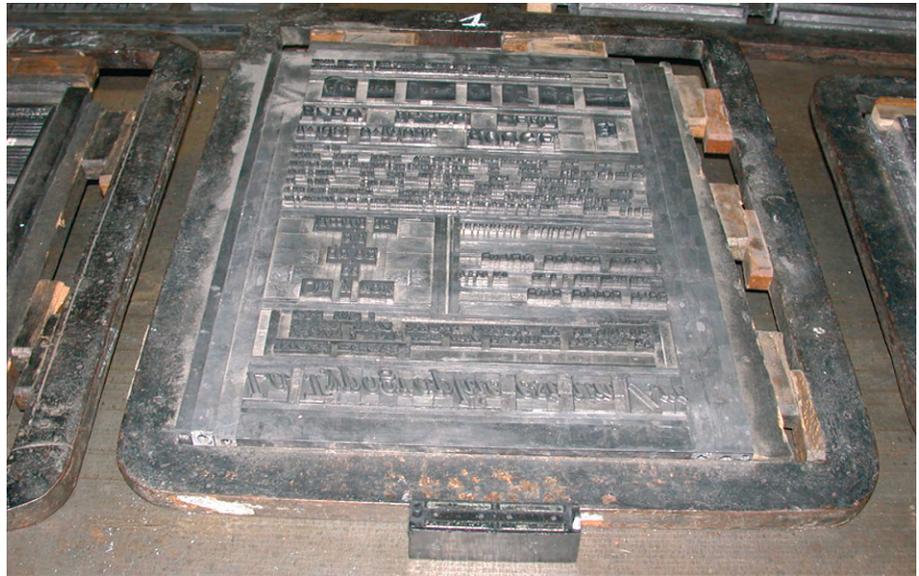
des nombreuses entités opposées, archéologie industrielle et art, objets microscopiques (le didot millimétrique) ou énormes et bruyants (rotatives)... Peu de musées de l'imprimerie ont réussi cette gageure de bien montrer ce que l'on veut (voire de définir ce que l'on veut montrer). Mais, à côté de cet enjeu muséographique, reste le devoir de conservation du patrimoine de l'humanité car, on ne le rappellera jamais assez, c'est bien de cela dont il s'agit et par là, le devoir d'exhaustivité, comme une flore : il n'y a pas de double dans les poinçons et un inventaire des écritures ne peut tolérer la moindre lacune.

Le support technique.

Ces divers aspects ne peuvent vivre sans être accompagnés d'ateliers (entretien des machines, gestion du site web, etc.) dont il convient de ne pas minimiser l'importance. Surtout si l'on demande aussi à ces ateliers un rôle de développement : construction de maquettes de machines, logiciels de simulation de mouvement ou d'analyse d'images, etc. Le fonctionnement de ces ateliers doit être assuré par des permanents mais aussi avec des stagiaires des écoles professionnelles ou d'ingénieurs à condition de disposer de l'encadrement nécessaire. Ici encore un fonctionnement en réseau permettra une coordination avec ce qui se fait dans d'autres espaces muséographiques

Pour un Conservatoire vivant

Cette liste de fonctions ne doit toutefois pas faire croire à une dissémination non fédérée de tâches. Le Cabinet des poinçons, par exemple, a une vocation de conservation évidente, mais aussi de production de matrices pour couler des caractères, d'inventaire des signes, d'enseignement. L'atelier du livre de son côté, outre sa vocation de production de livres de qualité, ne peut échapper à l'enseignement professionnel ni à l'expérimentation. Plusieurs municipalités ou sociétés ont proposé d'abriter le trésor de l'IN comme un objet de vitrine. Ce que nous voulons au contraire, c'est un conservatoire animé par le mouvement des machines, par celui des hommes, toujours ouvert sur l'extérieur et le futur. Une telle dynamique est possible si jus-



Page d'ouvrage composée en typographie. © É. de Chazournes

tement les divers aspects évoqués ci-dessus cohabitent. Il est important que soit attribué au CITÉ de véritables locaux pour affirmer sa vocation. Mais le CITÉ peut, en plus, exister virtuellement. Le concept de réseau et les politiques d'actions concertées⁴ commencent à montrer leurs fruits. Enfin, il faut que le CITÉ ait une structure d'Établissement public. Il semble qu'une structure juridique du type EPCC (Établissement Public de Coopération Culturelle), suggérée dans le projet de l'IN, soit particulièrement appropriée. Cet établissement public, sans collectivité de rattachement, mais dont l'État doit être un partenaire, permettra de facto la sécurité juridique de l'action publique culturelle, tout en lui assurant l'autonomie et la souplesse de gestion (sans toutefois que ce statut favorise des privatisations cachées). En effet, son autonomie (la première des choses à faire est de détacher tout ce patrimoine du Ministère des Finances) permettra de réunir des partenaires qui, sinon, risqueraient d'être réticents. Il nous semble ainsi que la Ville de Paris, qui ne paraît pas prête à supporter à elle seule la fusion des trois bibliothèques d'Arts graphiques, de réunir l'École Estienne et le fonds patrimonial de l'IN, devrait entrer dans un tel EPCC, à côté du Ministère de la Culture et de la Communication, de la Région, de partenaires industriels, voire de mécènes. Le CITÉ disposera de ressources propres par ses ateliers de production et certai-

nes actions de formation (sans oublier les entrées et ventes dans les espaces muséographiques, même si l'on sait que ce n'est pas très lucratif !). Mais le gros du financement (de création, mais aussi et surtout de fonctionnement) doit relever d'un budget de fonctionnement d'origine nationale voire européenne ou mondiale.

Pour en savoir plus : <http://www.garamonpatrimoine.org> ou contacter par écrit : Graphè, 78, rue des Ormes, 93230 Romainville.

(1) Groupe hétéroclite de gens initialement extérieurs à l'IN, n'ayant aucun intérêt d'ordre professionnel, carriériste, corporatiste ni syndicaliste mais animés de la même passion, voire de la même conscience.

(2) «Il sera formé à Paris, sous le nom de Conservatoire des Arts et Métiers, [...] un dépôt de machines, modèles, outils, dessins, descriptions et livres dans tous les genres d'arts et métiers », *Convention nationale, séance du 19 vendémiaire an III (10 octobre 1794)*. Cité par <http://www.arts-et-metiers.net/>

(3) Pierre Simon Fournier, *Manuel typographique utile aux gens de lettres...*, imprimé par l'auteur et se vend chez Barbou, Paris 1764. On trouvera dans la réédition récente de la traduction anglaise de ce manuel (*The Manuel Typographique of Pierre-Simon Fournier le jeune - Together with Fournier on Typefounding*, par Harry Carter, Londres 1930) par James Mosley (Darmstadt 1995) une histoire de cette *Encyclopédie des métiers*. Voir aussi à ce sujet André Jammes, *La réforme de la typographie royale sous Louis XVI*, Paris 1961 (réédition Promodis, 1995) et *Le Romain du Roi - la typographie au service de l'État, 1702-2002*, Musée de l'imprimerie de Lyon, 2002.

(4) Par exemple la Réunion des musées nationaux, le RNTL (Réseau des Nouvelles Technologies Logicielles, en informatique), et surtout les réseaux de projets de recherche concertée de l'Union européenne ou musées européens ?